



AGIRE +

Accompagnement Globalisé pour l'Insertion et le Retour à l'Emploi

AGIRE + est un dispositif d'accompagnement globalisé, individualisé, adapté en fonction des problématiques, d'une durée de 4 mois minimum et de 12 mois maximum.

Il s'adresse à des personnes en « situation de pauvreté ou menacé de l'être » bénéficiaires de minima sociaux et suivi par un référent de parcours (CEDIS, Assistante sociale, Pôle Emploi, Mission Locale...)

Il répond aux 3 axes d'intervention à savoir :

- La levée des freins à l'emploi,
- La prise en compte d'une problématique majeure de santé,
- Le lien avec l'entreprise pour l'emploi.

Différents lieux d'accueil sont ouverts sur 4 territoires du département du Var, à savoir :

- **Provence verte** : Brignoles, St Maximin et permanence à Barjols
- **Haut Var Verdon** : permanences à Rians et Aups
- **Aire Dracénoise** : Draguignan
- **Cœur du Var** : permanences à Puget-Ville et Le Cannet des Maures

Les plus d'AGIRE + :

- L'appropriation du parcours d'accompagnement par le bénéficiaire en lien avec l'équipe pluridisciplinaire composée de :
 - Responsable de l'opération
 - Coordinatrice/Coach
 - Conseillères en Insertion Professionnelle (référente des parcours)
 - Sophrologue
 - Infirmière
 - Psychologue
 - Chargé de Recrutement
 - Secrétaires
- Des **Ateliers Thématiques** permettront, en fonction des problématiques, de mettre en place des solutions pour :
 - La prévention à la santé, l'hygiène et l'alimentation
 - La sensibilisation à l'accès aux soins et aux droits communs
 - La construction d'un projet réaliste et réalisable
 - La valorisation des individus : travail sur l'Image de Soi, Communication, Socialisation
 - Une meilleure connaissance de l'environnement économique et professionnel
 - L'appropriation des outils de recherche d'emploi
- **Des Ateliers de Pédagogie Personnalisée** labellisé pour effectuer :



AGIRE+ est une action cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020 ainsi que par le Conseil Départemental du Var





- L'évaluation, l'acquisition et le développement de compétences par le biais de formation en présence et à distance
- Un espace informatique dédié à des recherches personnelles et/ou professionnelles
- Un service « **Mobilité** » : des solutions pourront être proposées comme :
 - L'information sur l'ensemble des solutions existantes sur les territoires, la mise à disposition cartes de bus, les solutions de covoiturage, un service privatisé de Minibus, l'accueil dans notre « bureau mobile MOBIUS, ainsi que des rendez-vous téléphoniques.

Les bénéficiaires sont accompagnés par un référent unique tout au long de leur parcours qui effectue une co-construction bienveillante des différentes actions à mener en fonction des situations de chacun. Le parcours est individualisé dans le cadre prévu par l'opération.

Comment intégrer AGIRE+ :

Nécessité d'une prescription établie par un référent de parcours précisant l'objectif ciblé. Un justificatif d'éligibilité sera fourni par le prescripteur (Contrat d'insertion, attestation de faible revenu, document Mission Locale, Compte rendu d'entretien Pôle Emploi)



AGIRE+ est une action cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020 ainsi que par le Conseil Départemental du Var

